



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Boisement sur terres agricoles de 3,6 ha au lieu dit "la Lande" situé sur la commune du Val-Saint-Père.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Le Bout

Prénom(s)

Éric

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

Monsieur

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47. c) : Premiers boisements d'une superficie totale de plus de 0,5 hectare.	Boisement de 3,6 hectares.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un ensemble boisé sur une surface de 3,6 hectares actuellement maintenue en prairies et anciennement utilisé pour le pâturage des chevaux. Il s'agit des parcelles cadastrales AE 19, 20 et ZC 1, 3, 9.

Contexte : la situation topographique est un plateau avec une zone humide à préserver à l'est (ZC 9), un fossé (ZC 9 et AE 20), 600 plants (quelques lignes) issus d'un premier boisement (ZC 3,9 et AE 20) ainsi que des haies de chênes pédonculés à conserver.

Pédologie : le sol présente une texture à dominante sableuse avec un enrichissement en argile en profondeur sur l'ensemble des parcelles. À noter l'apparition d'une hydromorphie plus marquée sur le sud du projet. La profondeur sondée est d'environ 100 cm, la réserve utile estimée à 170 mm et le pH de 6 (peu acide à neutre). Deux stations forestières ont été identifiées sur l'appui du "Guide pour le choix des essences de Normandie" : US4 et US5.

Plantation de feuillus principalement (envisagée), d'après le guide : chêne sessile, chêne pédonculé, chêne pubescent, chêne rouge d'Amérique, châtaignier, alisier torminal, cormier, tilleuls à petites feuilles et aulne de Corse. Le choix des essences sera éclairé par l'utilisation du guide ainsi que des diagnostics pédoclimatiques BioClimSol et ClimEssences. La gestion sera en futaie régulière.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de réaliser une forêt sur des terres libres d'occupation dans un objectif de développement durable, alliant objectifs de production, paysagers et patrimoniaux tout en intégrant pleinement la composante biodiversité. Le projet s'inscrit également dans une démarche de contribution à la séquestration d'émissions de gaz à effet de serre.

En effet, il s'agit aussi d'un projet de compensation carbone dans le cadre du label Bas-Carbone du ministère de la Transition écologique (il sera déposé à la DREAL Normandie pour obtenir la labellisation Bas-Carbone). Le projet consiste donc en un boisement d'une terre agricole qui s'inscrit pleinement dans une démarche de contribution à la séquestration d'émissions de gaz à effet de serre.

Ce boisement aura donc un impact positif pour l'environnement : augmentation des espaces boisés (forêt mélangée majoritairement feuillue), accroissement et maintien de la biodiversité (haies de vieux chênes pédonculés, préservation de la zone humide), captation et stockage du CO₂.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet sera réalisé en deux phases :

- Phase 1 : préparation du sol sur les rangs de plantation avec décompactage (sous-solage) et décapage de la végétation herbacée et du feutre racinaire. Ce travail va permettre un retour de la végétation herbacée entre 1 et 2 ans.
- Phase 2: plantation des arbres suivant une densité de plantation de 1200 à 1600 plants / hectare (idéalement 1400 plants/ha) avec une composition diversifiée mais majoritairement feuillue, installation de protections gibier.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet suivra un itinéraire sylvicole classique adapté à chaque essence.

À titre indicatif, mise en oeuvre des opérations suivantes :

- Entretien de l'année n+1 à n+8 : dégagement manuel des ronces / adventices en concurrence avec les plants.
- Entretien mécanique (broyeur) d'un rang sur deux (interligne) de l'année n+2 / n+3 à n+11.
- En cas de mortalité, regarnissage à l'année n+1.
- Taille de formation à partir de l'année n+3 / n+4.
- Élagage à partir de l'année n+8.
- Année n+11 : prédésignation des arbres de 8 - 10 m et élagage des plants de 8 - 10 m environ.
- Année n+36 : désignation finale des arbres.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune, en dehors de la présente "Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale" (Article R. 122-3 du code de l'environnement), cerfa 14734*04.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- Superficie totale du boisement (hectare) - Densité de plantation (plants / hectare)	- 3,6 hectares - 1200 plants / ha (minimum)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du projet s'intègre dans la zone tampon du "Mont Saint-Michel et sa baie" qui figure parmi les bien inscrits au patrimoine mondial (id local : ZT80-001).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du projet s'intègre dans une zone humide ayant fait l'objet d'un inventaire terrain ainsi que dans le zonage de milieux fortement et faiblement prédisposés à la présence de zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun arrosage n'est prévu dans le cadre de ce projet de boisement.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun arrosage n'est prévu dans le cadre de ce projet de boisement.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire, le mélange d'essence intégré dans ce projet va venir enrichir en termes de biodiversité les terres agricoles existantes. Toutes les haies seront maintenues ainsi que les vieux arbres à dendromicrohabitats dont certains se verront même agrémentés de nichoirs et abris pour les oiseaux. La zone humide présente sur la parcelle sera maintenue et des arbres de ripisylve favoriseront la multiplicité des habitats.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le boisement sera réalisé sur des terres agricoles libres d'occupation. Les terres agricoles seront transformées en espace boisé (sylviculture).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Captation et stockage de CO2 avec rejet d'O2.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le boisement figure bien dans la zone tampon du "Mont Saint-Michel et sa baie" toutefois le projet ne sera nullement visible depuis le site en question comme ce dernier ne sera pas visible depuis les parcelles boisées. Les parcelles avoisinantes présentent déjà des haies boisées aussi ce projet en mélange feuillu ne créera pas de rupture dans la patrimoine paysager. En l'occurrence, des habitations, bâtiments, haies et arbres masquent complètement la visibilité depuis le site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le boisement sera réalisé sur des terres agricoles libres d'occupation. Les terres agricoles seront transformées en espace boisé (sylviculture).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

/

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

/

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

/

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

- Dans le cadre de ce projet, toutes les haies boisées sont conservées et les vieux arbres porteurs de dendromicrohabitats se verront équipés de nichoir à oiseaux pour favoriser la plus grande diversité possible. Par ailleurs, conformément aux règles de la méthode boisement du label Bas-Carbone, la zone de boisement exclue strictement de son emprise les haies et arbres de bordures de parcelles pour préserver ces derniers éléments contextuels.

- Le boisement se verra également assez diversifié en terme d'essences tout en privilégiant des espèces adaptées aux stations, climatiquement compatibles vis-à-vis du changement climatique et majoritairement autochtones. Quelques fruitiers forestiers pourront être intégrés en diversification dans la composition pour contribuer à améliorer la biodiversité (par leurs fleurs et fruits). Des essences de ripisylves (aulnes glutineux) ont déjà été intégrés en 2019 près de la zone humide et ces derniers seront conservés pendant toute la durée du projet.

- La plantation présente également un intérêt positif vis à vis de la ressource en eau et de la zone humide présente sur les parcelles (filtration naturelle des arbres). Dans tout les cas, aucun intrant et produit phytosanitaire ne sera employé sur toute la durée du projet.

- Le travail du sol, préalable à la plantation, sera réduit au minimum afin de ne pas perturber les horizons.

- Le choix d'essences feuillues mélangées et majoritairement autochtones réponds également à un intérêt paysager cohérent vis à vis de la fragmentation locale du couvert forestier.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de boisement doit être dispensé d'évaluation environnementale. En effet, le boisement tient compte des éléments de diversité existants et n'a pas d'impacts négatifs sur le milieu : toutes les haies, bordures feuillues, vieux arbres et zone humide seront maintenues. En outre, le projet contribuera à defragmenter l'habitat local - voir à en créer (ripisylve) - et à augmenter la connectivité de ces derniers habitats.

De plus, la zone d'implantation envisagée ne présente pas de sensibilité environnementale particulière au regard de la réglementation en vigueur. Une visite diagnostic des parcelles a été réalisée le 27/02/2023, par le CNPF Hauts de France - Normandie. Le choix des essences à planter s'appuiera sur les recommandations du CNPF.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe supplémentaire : contours et zone tampon du Mont Saint-Michel	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom LE BOUT

Prénom ERIC

Qualité du signataire PROPRIETAIRE

A SAINT PERE

Fait le 27/09/2023



Signature du (des) demandeur(s)